

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1199 20 juin 2006

SOMMAIRE

| 5 à Sec Luxembourg S.A., Luxembourg 57550 | Creola S.A., Luxembourg | 57551 |
|---|--|-------|
| AC Investments S.A., Luxembourg 57537 | Creola S.A., Luxembourg | 57551 |
| Air Ambiance Filters Europe Holding S.A., Luxem- | Debora International S.A., Luxembourg | 57509 |
| bourg 57548 | Dominique Holding S.A., Luxembourg | 57549 |
| Air Ambiance Filters Europe Holding S.A., Luxem- | Ecomanagement S.A., Luxembourg | 57548 |
| bourg 57548 | Emerald First Layer «G» S.A., Luxembourg | 57519 |
| Alpex Investments S.A., Luxembourg 57539 | Euraussie Finance S.A., Luxembourg | 57552 |
| Alpex Investments S.A., Luxembourg 57539 | Eurcolux S.A., Luxembourg | 57551 |
| Alpex Investments S.A., Luxembourg 57540 | Eurcolux S.A., Luxembourg | 57551 |
| Alpex Investments S.A., Luxembourg 57540 | FMN Participations S.A., Luxembourg | 57507 |
| Alpex Investments S.A., Luxembourg 57540 | Formula 1, S.à r.l., Luxembourg | 57513 |
| Alpex Investments S.A., Luxembourg 57540 | Garage Schmitz et Hubert S.A., Mersch | 57524 |
| Alpex Investments S.A., Luxembourg 57546 | Green Consulting S.A., Luxembourg | 57539 |
| Ami Consult, S.à r.l., Luxembourg 57539 | GUS Luxembourg Holdings, S.à r.l., Luxembourg | 57542 |
| Ankasa, S.à r.l., Luxembourg 57510 | GUS Luxembourg Holdings, S.à r.l., Luxembourg | 57544 |
| Ankasa, S.à r.l., Luxembourg 57510 | Guimarães de Mello Luxembourg Holding S.A., | |
| Ankasa, S.à r.l., Luxembourg 57510 | Luxembourg | 57538 |
| Ankasa, S.à r.l., Luxembourg 57510 | Impe Lux, S.à r.l., Luxembourg | 57541 |
| Avior S.A., Luxembourg | Impe Lux, S.à r.l., Luxembourg | 57541 |
| AW S.A., Bergem 57547 | Intimis Investments S.A., Luxembourg-Kirchberg | 57550 |
| Batofar, S.à r.l., Luxembourg 57508 | Intimis Investments S.A., Luxembourg-Kirchberg | 57550 |
| BCA S.A., Luxembourg 57539 | IPC International Project Cooperation S.A., Lu- | |
| BCEE Ré S.A., Luxembourg 57541 | xembourg-Kirchberg | 57549 |
| Bela, S.à r.l., Luxembourg 57509 | Kronospan Holdings, S.à r.l., Sanem | 57508 |
| Best Cars, S.à r.l., Bivels 57536 | Kronospan Holdings, S.à r.l., Sanem | 57508 |
| Black Diamond S.A., Luxembourg 57509 | L.S.F. S.A.H., Luxembourg | 57544 |
| Blanchisserie Monplaisir S.A., Pétange 57550 | Lairnisia Gestion, S.à r.l., Luxembourg | 57547 |
| Braudarson Investments S.A., Luxembourg 57537 | Lairnisia Investment S.A., Luxembourg | 57547 |
| British and Continental Union Limited S.A.H., Lu- | Lehman Brothers European Mezzanine 2004 Lux, | |
| xembourg 57537 | S.à r.l., Luxembourg | 57511 |
| C.I.M. Lux S.A., Steinfort | Lehman Brothers European Mezzanine LB, S.à r.l., | |
| Casimir S.A., Luxembourg 57552 | Luxembourg | 57511 |
| Casimir S.A., Luxembourg 57552 | Lehman Brothers European Mezzanine Levera- | |
| Chemson International S.A., Luxembourg 57507 | ged Partners 2003-A, S.à r.l., Luxembourg | 57513 |
| Chipnet S.A., Luxembourg 57506 | Lehman Brothers European Mezzanine Levera- | |
| Chipnet S.A., Luxembourg 57506 | ged Partners 2003-B, S.à r.l., Luxembourg | 57513 |
| Compagnie Investissement Europe Holding Luxem- | Lehman Brothers European Mezzanine Partners | |
| bourg S.A., Luxembourg 57545 | 2003-A, S.à r.l., Luxembourg | 57512 |
| Comstock Images, S.à r.l., Luxembourg 57519 | Lehman Brothers European Mezzanine Partners | |
| Conmac, S.à r.l., Luxembourg 57541 | 2003-B, S.à r.l., Luxembourg | 57512 |



| Lehman Brothers European Mezzanine Partners | | Reval Consulting S.A., Dudelange | 57550 |
|---|-------|---|---------------|
| 2003-C, S.à r.l., Luxembourg | 57512 | Robim S.A., Luxembourg | 57507 |
| Lehman Brothers European Mezzanine Partners | | Romed International S.A., Luxembourg | 57538 |
| 2003-D, S.à r.l., Luxembourg | 57512 | Royal Properties S.A., Luxembourg | 57519 |
| Lehman Brothers European Mezzanine Retail | | Sadmi (Luxembourg) S.A., Luxembourg | 57549 |
| 2003-A, S.à r.l., Luxembourg | 57511 | San Saba, S.à r.l., Luxembourg | 57546 |
| Lehman Brothers European Mezzanine Retail | | Sanja, S.à r.l., Lamadelaine | 57522 |
| 2003-B, S.à r.l., Luxembourg | 57511 | Sinabe S.A.H., Luxembourg | 5753 3 |
| Looking For, S.à r.l | 57524 | Sogedel S.A.H., Luxembourg | 57511 |
| M.S.C. S.A.H., Luxembourg | 57544 | Springwater Investment Holdings, S.à r.l., Luxem- | |
| Mangaroca S.A., Luxembourg | 57524 | bourg | 57527 |
| Mangaroca S.A., Luxembourg | 57542 | Tamaris S.A., Luxembourg | 57537 |
| Master Finance Europe S.A., Capellen | 57538 | Tarde S.A., Luxembourg | 57509 |
| Mikar Overseas, S.à r.l., Luxembourg | 57523 | Tetrabat (Luxembourg) S.A., Luxembourg | 57532 |
| Mikar Overseas, S.à r.l., Luxembourg | 57523 | Tetrabat (Luxembourg) S.A., Luxembourg | 57532 |
| Mikar Overseas, S.à r.l., Luxembourg | 57523 | TJ's Catering, S.à r.l., Leudelange | 57518 |
| Mikar Overseas, S.à r.l., Luxembourg | 57523 | Toniek S.A.H., Luxembourg | 57508 |
| MK Luxinvest S.A., Luxembourg | 57549 | UK Holdco 1, S.à r.l., Luxembourg | 57513 |
| Mocelia S.A., Luxembourg | 57533 | Undertaker Holding S.A., Luxembourg | 57533 |
| Müller Fressnapf, GmbH, Bertrange | 57552 | UniOne, S.à r.l., Sandweiler | 57532 |
| Palca Investments S.A.H., Luxembourg | 57532 | V.V.C. Holding, G.m.b.H., Luxembourg | 57512 |
| Plosible S.A., Luxembourg | 57545 | Viking S.A., Differdange/Niedercorn | 57507 |
| Quadrifoglio S.A., Luxembourg | 57519 | WP Roaming II S.A., Contern | 57524 |
| Raphi S.A., Luxembourg | 57509 | WP Roaming II S.A., Contern | 57527 |
| Regen, S.à r.l., Luxembourg | 57542 | | |
| | | | |

CHIPNET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 65.175.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 5 avril 2006 à 15.30 heures à Luxembourg

Résolutions

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'Administrateur de Messieurs Jean Quintus, Koen Lozie et de COSAFIN S.A. pour une nouvelle période, celle-ci venant à échéance à l'issue l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006.
- L'Assemblée renouvelle le mandat de Commissaire aux Comptes de V.O. CONSULTING LUX S.A., Clémency pour une nouvelle période, celle-ci venant à échéance à l'issue l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006.

Extrait sincère et conforme CHIPNET S.A. Signature / Signature Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2006, réf. LSO-BP01657. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032578/1172/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

CHIPNET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 65.175.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2006, réf. LSO-BP01650, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2006.

FIDUPAR

Signatures

(032523/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.



VIKING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4562 Differdange/Niedercorn, Zone Industrielle Haneboesch. R. C. Luxembourg B 30.463.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue à Luxembourg, le 31 mars 2006

Il résulte dudit procès-verbal que:

DELOITTE S.A. a été nommée réviseur indépendant et Me Alex Schmitt, M. Thomas T. Groos et M. Dominique d'Antonio ont été nommés administrateurs de la Société. Le mandat des administrateurs et du réviseur indépendant expirera à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2006.

Luxembourg, le 4 avril 2006.

Pour extrait conforme

A. Schmitt.

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2006, réf. LSO-BP00746. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032231/275/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

ROBIM, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 4.110.

Le bilan au 30 septembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2006, réf. LSO-BP01066, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Signature.

(032239/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

CHEMSON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 76.615.

Le bilan au 30 septembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2006, réf. LSO-BP01072, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Signature.

(032241/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

FMN PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl. R. C. Luxembourg B 76.049.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société tenue le 28 décembre 2005, enregistré à Luxembourg A.C., le 9 février 2006, volume 151S, folio 74, case 4, que l'assemblée a décidé de clôturer la liquidation et a pris les résolutions suivantes en application de la loi 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales et conformément à l'article 9 de ladite loi:

- que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société: 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg;
- en outre que les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés qui ne se seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposés au même ancien siège social au profit de qui il appartiendra.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 avril 2006.

Pour la société

J. Elvinger

Notaire

(032356/211/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.



KRONOSPAN HOLDINGS, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung. Gesellschaftskapital: EUR 4.000.000,-.

Gesellschaftssitz: L-4902 Sanem, Parc d'Activités Pafewee.

H. R. Luxemburg B 62.594.

RECTIFICATIF

Diese modifizierte Angabe annulliert und ersetzt die am 30. März 2006 im Handelsregister unter der Referenz L060029022 hintergelegt wurde.

Der Bilanz per 30. September 2004, welche in Luxemburg, am 24. März 2006 einregistriert wurde, unter LSO-BO05053, wurde beim Handelsregister hinterlegt am 10. April 2006.

Zur Veröffentlichung im Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg.

Luxemburg, den 28. März 2006.

Unterschrift.

(032256//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

KRONOSPAN HOLDINGS, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung. Gesellschaftskapital: EUR 4.000.000,-.

Gesellschaftssitz: L-4902 Sanem, Parc d'Activités Pafewee.

H. R. Luxemburg B 62.594.

RECTIFICATIF

Diese modifizierte Angabe annulliert und ersetzt die am 30. März 2006 im Handelsregister unter der Referenz L060029026 hintergelegt wurde.

Der konsolidierte Jahresabschluss per 30. September 2004, der konsolidierte Bericht des Verwaltungsrates und der konsolidierte Bericht des Wirtschaftsprüfers welche in Luxemburg, am 24. März 2006 einregistriert wunder unter LSO-BO05054, wurden beim Handelsgister hinterlegt am 10. April 2006.

Zur Veröffentlichung im Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg.

Luxemburg, den 28. März 2006.

Unterschrift.

(032259//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

BATOFAR, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 101.043.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2006, réf. LSO-BO04743, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2006.

Signature.

(032242/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

TONIEK, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill. R. C. Luxembourg B 61.164.

EXTRAIT

L'Assemblée générale du 7 avril 2006 a renouvelé les mandats des administrateurs:

- Monsieur Henri Grisius, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;
 - Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur civil, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;
 - Madame Nathalie Gautier, Administrateur, employée privée, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg. Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006. L'assemblée générale du 7 avril 2006 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes:
 - Monsieur Aloyse Scherer, expert-comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour TONIEK, Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2006, réf. LSO-BP01419. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032399/833/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.



RAPHI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 97.775.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2006, réf. LSO-BP00685, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 avril 2006.

Signature.

(032244/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

TARDE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 104.506.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2006, réf. LSO-BP00693, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 avril 2006.

Signature.

(032246/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

BLACK DIAMOND S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 53.385.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2006, réf. LSO-BP00680, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 avril 2006.

Signature.

(032249/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

BELA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 104.077.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2006, réf. LSO-BO05443, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2006.

Signature.

(032253/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

DEBORA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 74.579.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 8 février 2006

Résolutions

L'assemblée révoque le Commissaire aux Comptes, HRT REVISION, S.à r.l., 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg et le remercie pour son activité jusqu'à ce jour.

L'assemblée décide de nommer ComCo S.A., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2005 à la fonction de Commissaire aux Comptes/réviseur d'entreprises.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2006, réf. LSO-BP01329. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032457/024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.



ANKASA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 33.055,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 81.895.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 5 avril 2006, réf. LSO-BP00948, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour extrait sincère et conforme

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

(032369/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

ANKASA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 33.055,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 81.895.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 5 avril 2006, réf. LSO-BP00950, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour extrait sincère et conforme

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

(032367/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

ANKASA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 33.055,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 81.895.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 5 avril 2006, réf. LSO-BP00951, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour extrait sincère et conforme

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

(032364/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

ANKASA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 33.055.00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 81.895.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 5 avril 2006, réf. LSO-BP00952, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour extrait sincère et conforme

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

(032357/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.



LEHMAN BROTHERS EUROPEAN MEZZANINE 2004 LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 101.733.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2006, réf. LSO-BP00782, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(032277/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

LEHMAN BROTHERS EUROPEAN MEZZANINE LB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 100.708.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2006, réf. LSO-BP00781, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(032279/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

LEHMAN BROTHERS EUROPEAN MEZZANINE RETAIL 2003-B, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 99.797.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2006, réf. LSO-BP00779, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(032281/984/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

LEHMAN BROTHERS EUROPEAN MEZZANINE RETAIL 2003-A, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 99.798.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2006, réf. LSO-BP00778, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(032283/984/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

SOGEDEL, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 18.571.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 21 octobre 2005 à 10.00 heures à Luxembourg

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.
- L'Assemblée renouvelle le mandat de Messieurs Pierre Delhaize, Jean Wagener, Jean Quintus, Koen Lozie, Administrateurs et de Monsieur Pierre Schill, Commissaire aux comptes.
 - Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée qui approuvera les comptes arrêtés au 30 juin 2006.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2006, réf. LSO-BP01674. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032589/1172/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.



LEHMAN BROTHERS EUROPEAN MEZZANINE PARTNERS 2003-D, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre. R. C. Luxembourg B 99.795.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2006, réf. LSO-BP00776, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(032289/984/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

LEHMAN BROTHERS EUROPEAN MEZZANINE PARTNERS 2003-C, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 100.709.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2006, réf. LSO-BP00775, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(032290/984/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

LEHMAN BROTHERS EUROPEAN MEZZANINE PARTNERS 2003-B, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 99.796.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2006, réf. LSO-BP00772, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(032294/984/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

LEHMAN BROTHERS EUROPEAN MEZZANINE PARTNERS 2003-A, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 99.800.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2006, réf. LSO-BP00771, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(032295/984/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

V.V.C. HOLDING, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 23, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 47.694.

Constituée par-devant Me Edmond Schroeder, notaire alors de résidence alors à Mersch, en date du 16 mai 1994, acte publié au Mémorial C n° 363 du 28 septembre 1994, modifiée par-devant le même notaire en date du 23 janvier 1996, acte publié au Mémorial C n° 176 du 9 avril 1996, et en date du 19 octobre 2000, acte publié au Mémorial C n° 341 du 10 mai 2001.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2006, réf. LSO-BO04832, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour V.V.C. HOLDING G.m.b.H.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(032459/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.



LEHMAN BROTHERS EUROPEAN MEZZANINE LEVERAGED PARTNERS 2003-B, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre. R. C. Luxembourg B 99.801.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2006, réf. LSO-BP00769, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(032296/984/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

LEHMAN BROTHERS EUROPEAN MEZZANINE LEVERAGED PARTNERS 2003-A, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre. R. C. Luxembourg B 99.799.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2006, réf. LSO-BP00757, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(032297/984/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

FORMULA 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 52, rue d'Anvers. R. C. Luxembourg B 103.327.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 6 avril 2006, réf. LSO-BP01021, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour la gérance

Signature

(032299/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

UK HOLDCO 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 115.478.

STATUTES

In the year two thousand and six, on the thirtieth day of March.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

BRE/EUROPE 3, S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and having its registered office at 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, registration with the Luxembourg Trade and Companies' Register pending,

here represented by Ms Nicole Schmidt-Troje, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal in Luxembourg, on 24 March 2006.

The said proxy, signed ne varietur by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in its hereabove stated capacity, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which he declares organised and the articles of incorporation of which shall be as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

- Art. 1. There is hereby established among the current owner of the shares created hereafter and all those who may become shareholders in future, a private limited company (société à responsabilité limitée) (hereinafter the «Company») which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.
- **Art. 2.** The purpose of the Company shall be the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.



The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.

In particular, the Company will provide the companies within its portfolio with the services necessary to their administration, control and development. For that purpose, the Company may require and retain the assistance of other advisors.

- Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.
- Art. 4. The Company will assume the name of UK HOLDCO 1, S.à r.l.
- **Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its shareholders. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

B. Share capital - Shares

Art. 6. The Company's share capital is set at ten thousand British Pounds (GBP 10,000.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty British Pounds (GBP 20.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

- **Art. 7.** The share capital may be modified at any time subject to the approval of a majority of shareholders representing three-quarters of the share capital at least.
- **Art. 8.** The Company will recognise only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.
- **Art. 9.** The Company's shares are freely transferable among shareholders. Inter vivos, they may only be transferred to non-shareholders subject to the approval of such transfer given by the shareholders in a general meeting, at a majority of three-quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three-quarters of the rights owned by the survivors. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

- **Art. 10.** The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.
- **Art. 11.** Neither creditors, nor assigns, nor heirs of a shareholder may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

C. Management

Art. 12. The Company is managed by one or several managers, which do not need to be shareholders.

The manager(s) is (are) appointed by the general meeting of shareholders which sets the term of their office.

The Company will be bound in all circumstances by the signature of its sole manager.

In the case of several managers, the Company is managed by a board of managers, who need not necessarily be share-holders. In that case, the Company will be bound in all circumstances by the signature of two members of the board of managers. The managers may be dismissed freely at any time.

The board of managers may grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

Art. 13. The board of managers shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

In dealings with third parties, the board of manager has the most extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all transactions consistent with the Company's purpose.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside at all meeting of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four hours at least in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy.

A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the



board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

- **Art. 14.** The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two managers.
- **Art. 15.** The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.
- **Art. 16.** The manager(s) do not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

D. Decisions of the sole shareholder - Collective decisions of the shareholders

- **Art. 17.** Each shareholder may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each shareholder is entitled to as many votes as he holds or represents shares.
- Art. 18. Collective decisions are only validly taken in so far they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of shareholders representing three-quarters of the share capital at least.

- **Art. 19.** The sole shareholder exercises the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.
- Art. 20. At no time shall the Company have more than thirty (30) shareholders. At no time shall an individual be allowed to become a shareholder of the Company.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

- Art. 21. The Company's year commences on the first of January and ends on the thirty-first of December.
- **Art. 22.** Each year on the thirty-first of December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.
- Art. 23. Five per cent (5%) of the net profit are set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the shareholders.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 24. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be shareholders, and which are appointed by the general meeting of shareholders which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders proportionally to the shares of the Company held by them.

Art. 25. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and amendments thereto.

Subscription and payment

The shares have been subscribed as follows:

- 500 shares by BRE/EUROPE 3, S.à r.l., prequalified.

The shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of ten thousand British Pounds (GBP 10,000.-), entirely allocated to the share capital, is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional dispositions

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2006.

Expenses

For the purpose of the registration, the amount of ten thousand Pounds (GBP 10,000.-) is valuated at fourteen thousand four hundred and eleven Euro and ninety-six cents (EUR 14,411.96).

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately two thousand Euro.

Resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder, representing the entire subscribed capital has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg,



2. BRE/MANAGEMENT S.A., a société anonyme governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 96.323 is appointed as manager of the Company for an indefinite period.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on the request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by her name, first name, civil status and residences, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille six, le trente mars.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

BRE/EUROPE 3, S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg en cours,

ici représentée par Mademoiselle Nicole Schmidt-Troje, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donné à Luxembourg, le 24 mars 2006.

La procuration signée ne varietur par la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

- Art. 1er. Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.
- **Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet.

En particulier, la Société pourra fournir aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation les services nécessaires à leur gestion, contrôle et mise en valeur. Dans ce but, la Société pourra demander l'assistance de conseillers extérieurs.

- Art. 3. La Société est constituée pour une durée indéterminée.
- Art. 4. La Société prend la dénomination de UK HOLDCO 1, S.à r.l.
- Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou dans tous autres pays.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de dix mille livres sterling (GBP 10.000,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales, d'une valeur nominale de vingt livres sterling (GBP 20,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

- **Art. 7.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.
- **Art. 8.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.
- **Art. 9.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.



- Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.
- **Art. 11.** Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

C. Gérance

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Le(s) gérant(s) est/sont nommé(s) par l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. La Société sera engagée en toutes circonstances par la signature de son gérant unique.

En cas de plusieurs gérants, la Société est administrée par un conseil de gérance, associés ou non. Dans ce cas la Société sera engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance. Les gérants sont librement et à tout moment révocables.

Le conseil de gérance peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé

Art. 13. Le conseil de gérance choisira parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Vis-à-vis des tiers, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de deux gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en son absence le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par visioconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

- **Art. 14.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants.
- Art. 15. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.
- Art. 16. Le ou les gérant(s) ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

- **Art. 17.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.
- **Art. 18.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les statuts ne peuvent être modifiés que moyennant décision de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

- Art. 19. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.
- Art. 20. Le nombre d'associés de la Société ne pourra jamais dépasser trente (30). Une personne physique ne pourra jamais prétendre au statut d'associé de la Société.

E. Année sociale - Bilan - Répartition

Art. 21. L'année sociale commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.



- Art. 22. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.
- **Art. 23.** Sur le bénéfice net, il est prélevé 5% (cinq pour cent) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne 10% (dix pour cent) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 24. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonction, ou par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 25. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 telle qu'elle a été modifiée.

Souscription et libération

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

- cinq cents (500) parts sociales par BRE/EUROPE 3, S.à r.l., préqualifiée.

Les parts sociales ainsi souscrites sont entièrement libérées de sorte que la somme de dix mille livres sterling (GBP 10.000,-), entièrement allouée au capital social, est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2006.

Frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de dix mille livres sterling (GBP 10.000,-) est évalué à quatorze mille quatre cent onze euros et quatre-vingt-seize cents (EUR 14.411,96).

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution à environ deux mille euros.

Résolution

Et aussitôt l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

- 1. Le siège social de la Société est établi au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.
- 2. BRE/MANAGEMENT S.A., une société anonyme régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.323, est nommée gérant de la Société pour une durée indéterminée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, la comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: N. Schmidt-Troje, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 3 avril 2006, vol. 436, fol. 17, case 11. – Reçu 144,12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 4 avril 2006. H. Hellinckx.

(034352/242/311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2006.

TJ'S CATERING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3350 Leudelange, 22, rue du Cimetière.

R. C. Luxembourg B 102.238.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 6 avril 2006, réf. LSO-BP01028, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour la gérance

Signature

(032302/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.



COMSTOCK IMAGES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes. R. C. Luxembourg B 99.874.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2006, réf. LSO-BP01516, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2006.

B. Zech.

(032314/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

EMERALD FIRST LAYER «G» S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes. R. C. Luxembourg B 101.822.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2006, réf. LSO-BP01522, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2006.

P. Gallasin.

(032315/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

QUADRIFOGLIO S.A., Société Anonyme. Capital social: EUR 31.000.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes. R. C. Luxembourg B 85.763.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2006, réf. LSO-BP01526, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2006.

P. Gallasin.

(032319/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

ROYAL PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 115.489.

STATUTS

L'an deux mille six, le trente et un mars.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- Madame Maryam Akbarieh, commerçante, demeurant à L-1858 Luxembourg, 24, rue du Kirchberg;
- Monsieur Mohammad Hossein Ehdaie, ingénieur civil, demeurant à L-1858 Luxembourg, 24, rue du Kirchberg;
- Monsieur Hadi Ehdaie, ingénieur, demeurant à L-1858 Luxembourg, 24, rue du Kirchberg;
- Monsieur Behzad Eghtesad, ingénieur, demeurant à L-2410 Strassen, 166, rue de Reckenthal;
- Madame Pari Ehdaie, ingénieur, demeurant à L-2410 Strassen, 166, rue de Reckenthal;
- La société anonyme ATA S.A., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri, (R.C.S. Luxembourg B 35.163), matricule numéro 19902205120, ici représentée par son administrateur-délégué, Madame Maryam Akbarieh, prénommée.

Lesquels comparants, représentés comme dit-est, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre ler. Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1er. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de ROYAL PROPERTIES S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.



- Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.
- **Art. 4.** La société a pour objet l'acquisition, la promotion, la construction, l'aménagement, la mise en valeur, la gestion, la location et la vente d'immeubles, sans préjudice de toutes autres activités nécessaires ou utiles, susceptibles de favoriser soit directement soit indirectement la réalisation de cet objet.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties

Titre II. Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à cent mille euros (100.000,- EUR) représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Titre III. Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires. Ils peuvent être réélus et révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

Le nombre des administrateurs et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance au sein du conseil d'administration, les administrateurs restants ont le droit provisoirement d'y pourvoir, et, la décision prise sera ratifiée à la prochaine assemblée.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, une procuration entre administrateurs étant permise, laquelle procuration peut être donnée par lettre, télégramme, telex ou fax.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent voter par lettre, télégramme, telex ou fax.

Les résolutions sont prises à la majorité des voix.

En cas de partage, le président a une voix prépondérante.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social conformément à l'article 4 ci-dessus.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

- Art. 9. La société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs respectivement par la signature individuelle d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.
- **Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Le conseil d'administration peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs. Le fondé de pouvoir ou le directeur ne doit pas être nécessairement un administrateur ou un actionnaire.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Toutefois, le premier administrateur-délégué peut être nommé par l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV. Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Ils peuvent être réélus ou révoqués à tout moment.



Titre V. Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le 21 mars à 10 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, un samedi ou un dimanche, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable.

Chaque action donne droit à une voix.

Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices

- Art. 14. L'année sociale commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.
- Art. 15. L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII. Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII. Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2006.
- 2) La première assemblée générale ordinaire se tiendra en 2007.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les actions ont été souscrites comme suit:

| Madame Maryam Akbarieh | 200 actions |
|----------------------------------|---------------|
| Monsieur Mohammad Hossein Ehdaie | 200 actions |
| Monsieur Hadi Ehdaie | 100 actions |
| Monsieur Behzad Eghtesad | 100 actions |
| Madame Pari Ehdaie | 100 actions |
| ATA S.A | 300 actions |
| Total | 1.000 actions |

Ces actions ont été libérées intégralement par des versements en espèces, de sorte que la somme de cent mille euros (100.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ 2.300,- EUR.

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs leur mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2012:

Madame Maryam Akbarieh, commerçante, née le 24 novembre 1954 à Teheran (Iran), matricule 1954 11 24 147, demeurant à L-1858 Luxembourg, 24, rue du Kirchberg;

Monsieur Mohammad Hossein Ehdaie, ingénieur civil, né le 23 octobre 1950 à Teheran (Iran), matricule 1950 10 23 097, demeurant à L-1858 Luxembourg, 24, rue du Kirchberg;

Monsieur Hadi Ehdaie, ingénieur, né le 3 décembre 1977 à Teheran (Iran), matricule 1977 12 03 232, demeurant à L-1858 Luxembourg, 24, rue du Kirchberg.



3.- Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes pour la même période:

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A., société anonyme, avec siège social à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, inscrite au Registre de Commerce de et à Luxembourg sous le numéro B 78.933.

- 4.- Le siège social de la société est fixé à L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.
- 5.- L'assemblée nomme Monsieur Mohammad Hossein Ehdaie, préqualifié, administrateur-délégué de la société.

Il sera chargé de la gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion et aura le pouvoir d'engager la société par sa signature individuelle.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Akbarieh, M.H. Ehdaie, H. Ehdaie, B. Eghtesad, P. Ehdaie, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2006, vol. 28CS, fol. 17, case 10. – Reçu 1.000 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2006.

G. Lecuit.

(034455/220/163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2006.

C.I.M. LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8401 Steinfort, 5-7, Square Général Patton.

R. C. Luxembourg B 50.422.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2006, réf. LSO-BP01527, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Signature.

(032321/680/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

SANJA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4873 Lamadelaine, 57, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 89.095.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2006, réf. LSO-BP01513, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 13 mars 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

Réviseurs d'entreprises

Signatures

(032327/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

AVIOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 89.219.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mars 2006 que:

- Monsieur Riccardo Moraldi, employé privé, demeurant au 40, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg et Mademoiselle Annalisa Ciampoli, employée privée, demeurant au 40, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg, ont été nommés administrateurs en remplacement de Monsieur Di Cino, de Mademoiselle Girardeaux, et de PAN EURO-PEAN VENTURES démissionnaires.
- MAYFAIR TRUST LUXEMBOURG, S.à r.l., ayant son siège au 54, avenue Pasteur à L-2310 Luxembourg a été nommé commissaire en remplacement de CO-VENTURES S.A. démissionnaire.

Luxembourg, le 4 avril 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2006, réf. LSO-BP00901. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032458/5878/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.



MIKAR OVERSEAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 33.000,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 81.906.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 5 avril 2006, réf. LSO-BP00954, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour extrait sincère et conforme

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

(032394/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

MIKAR OVERSEAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 33.000,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 81.906.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 5 avril 2006, réf. LSO-BP00955, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour extrait sincère et conforme

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

(032392/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

MIKAR OVERSEAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 33.000,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 81.906.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 5 avril 2006, réf. LSO-BP00956, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour extrait sincère et conforme

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

(032376/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

MIKAR OVERSEAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 33.000,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 81.906.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 5 avril 2006, réf. LSO-BP00957, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour extrait sincère et conforme

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

(032373/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.



GARAGE SCHMITZ ET HUBERT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7535 Mersch, 19, rue de la Gare. R. C. Luxembourg B 56.998.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2006, réf. LSO-BO06197, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

Réviseurs d'entreprises

Signatures

(032328/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

MANGAROCA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 88.362.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2006, réf. LSO-BP00946, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour MANGAROCA S.A., Société Anonyme

Signature

Administrateur

(032355/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

LOOKING FOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 53.956.

La FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, S.à r.l., inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le N° B 63.836, fait savoir qu'elle a dénoncé le siège social de la société avec effet à ce jour.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 avril 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2006, réf. LSO-BP01018. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032375//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

WP ROAMING II S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-5326 Contern, 2, rue Edmond Reuter.

R. C. Luxembourg B 109.462.

In the year two thousand and six, on the ninth day of February, at 9.15 a.m. Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch (Luxembourg).

There appeared:

Me Katia Panichi, maître en droit, residing in Luxembourg, acting as the representative of the board of directors of WP ROAMING II S.A. (the «Company»), a société anonyme having its registered office in Luxembourg, 2, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, incorporated by deed of the undersigned notary, as a société anonyme on 29th June 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial») number 1242 of 21st November 2005, pursuant to the «Decision of the Delegate of the Board of Directors of WP ROAMING II S.A. on the issue of 28,885 A ordinary shares out of the authorised capital of 9th February 2006» (the «Decision») (a copy of which after having been initialled ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, shall be registered together with the present deed) requested the notary to record its declarations as follows:

(I) Article 5 paragraph 2 of the articles of incorporation of the Company provides as follows: $\ll(...)$

The authorised capital of the Company is set at two hundred thirty million five hundred seventy-five thousand Euro (EUR 230,575,000) consisting of twenty-three million fifty-seven thousand five hundred (23,057,500) shares each with a nominal value of ten Euro (EUR 10). Unless otherwise set out below, the board of directors shall have the right, when issuing shares out of the authorised share capital to decide whether the shares to be issued will be A ordinary shares, B ordinary shares, C ordinary shares or D ordinary shares. Any authorised but unissued shares shall laps five (5) years



after publication in the Mémorial of the notarial deed recording the shareholders' resolution on the authorised share capital.

Out of the authorised share capital:

- (i) One million two hundred and fifty thousand Euro (EUR 1,250,000) shall be reserved for the issue of a maximum of one hundred and twenty-five thousand (125,000) shares; and
- (ii) Two hundred and twenty-nine million three hundred and twenty-five thousand Euro (EUR 229,325,000) shall be reserved for the issue of a maximum of twenty-two million nine hundred and thirty-two thousand five hundred (22,932,500) A ordinary shares with respect to four million five hundred and eighty-six thousand five hundred (4,586,500) convertible preferred equity certificates in one or more issues on the basis of five (5) shares for one (1) convertible preferred equity certificate.

For the avoidance of any doubt, the shareholders expressly waive any preferential subscription right they may have regarding the issues of shares contemplated in the preceding paragraph.

In addition the board of directors or its delegate(s) may also, within the limits of the authorised capital and the provisions of these articles of incorporation, issue shares against cash but always reserving the preferential subscription right of existing shareholders.

Without prejudice to the preceding paragraphs, shares to be subscribed for in cash, shall be offered on a preemptive basis to the shareholders in proportion of the capital represented by their shares. The right to subscribe may be exercised within a period determined by the board of directors, which may not be less than thirty (30) days from the date of the subscription period, which shall be notified by registered letter. The right to subscribe shall be transferable throughout the subscription period, and no restrictions may be imposed on such transferability.

Subject to the preceding paragraphs, the board of directors or its delegate(s) duly appointed by the board may from time to time issue shares out of the total authorised shares at such times and on such terms and conditions, including issue price, as the board or its delegate(s) may in its or their discretion resolve.

In case of any additional authorised capital and/or any subsequently renewed authorised capital, the holders of shares shall be entitled to preemptive rights with respect to shares to be issued, unless waived by the general meeting of shareholders.

A capital increase within the limits of the authorised capital shall be recorded by a notarial deed, at the request of the board of directors or its delegate(s) against presentation of the documents establishing the subscription and payments.»

- (II) On the basis of the powers granted to the board of directors of the Company as set out under I. above, the Company has, by the Decision taken by the delegate of the board of directors on 9th February 2006 issued 28,885 fully paid A ordinary shares of a nominal value of EUR 10 each, for a total issue price of two hundred and eighty-eight thousand eight hundred and fifty Euro (EUR 288,850) against the contribution in cash of two hundred and eighty-eight thousand eight hundred and fifty Euro (EUR 288,850).
- (III) As a consequence of the above, the issued share capital of the Company has been increased by a total amount of two hundred and eighty-eight thousand eight hundred and fifty Euro (EUR 288,850) by the issue of a total of twenty-eight thousand eight hundred and eighty-five (28,885) A ordinary shares in the Company. As a result of such increase of capital, paragraph 1 of article 5 of the articles of incorporation of the Company is amended so as to read as follows:

«The issued capital of the Company is set at four million forty-eight thousand six hundred and fifty Euro (EUR 4,048,650) divided into three hundred and fifty-seven thousand one hundred and ninety-five (357,195) A ordinary shares, thirty-five thousand eleven (35,011) B ordinary shares, ten thousand eight hundred and ninety-five (10,895) C ordinary shares and one thousand seven hundred sixty-four (1,764) D ordinary shares all with a nominal value of ten Euro (EUR 10) per share.»

Evidence of the payment to the Company has been shown to the undersigned notary.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its increase of capital are estimated at six thousand Euro.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, it signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le neuf février, à 9 heures 15.

Par-devant Nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

A comparu:

Me Katia Panichi, maître en droit, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de représentant du conseil d'administration de WP ROAMING II S.A. (la «Société»), une société anonyme, ayant son siège social à Luxembourg, 2, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, sous forme d'une société anonyme en date du 29 juin 2005 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») n° 1242 du 21 novembre 2005, en vertu d'une «Décision du Délégué du Conseil d'Administration de WP ROAMING II S.A. sur l'émission de 28.885 actions ordinaires A du capital autorisé du 9 février 2006» (la «Décision») (dont une copie, après



avoir été paraphée ne varietur par la partie comparante et le notaire instrumentant, sera enregistrée avec le présent acte), a requis le notaire d'acter ses déclarations de la manière suivante:

(I) L'article 5 paragraphe 2 des statuts de la Société prévoit ce qui suit:

«(...)

Le capital autorisé de la Société est fixé à deux cent trente millions cinq cent soixante-quinze mille euros (EUR 230.575.000) représenté par vingt-trois millions cinquante-sept mille cinq cents (23.057.500) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10) chacune. Sauf autrement prévu ci-dessous, le conseil d'administration aura le droit, lorsqu'il émettra des actions du capital social autorisé de décider si les actions devant être émises seront des actions ordinaires A, actions ordinaires B, actions ordinaires C ou actions ordinaires D. Toutes actions autorisées mais non émises expireront cinq (5) ans après la publication de l'acte notarié constatant la résolution des actionnaires sur le capital social autorisé au Mémorial.

Du capital social autorisé:

- (i) Un million deux cent cinquante mille euros (EUR 1.250.000) seront réservés pour l'émission d'un maximum de cent vingt-cinq mille (125.000) actions; et
- (ii) Deux cent vingt-neuf millions trois cent vingt-cinq mille euros (EUR 229.325.000) seront réservés pour l'émission d'un maximum de vingt-deux millions neuf cent trente-deux mille cinq cents (22.932.500) actions ordinaires A en rapport avec quatre millions cinq cent quatre-vingt-six mille cinq cents (4.586.500) obligations convertibles en une ou plusieurs émissions sur base de cinq (5) actions pour une (1) obligation convertible.

Pour éviter tout doute, les actionnaires renoncent expressément à un quelconque droit de souscription préférentiel qu'ils pourraient avoir concernant l'émission des actions conformément au paragraphe précédant.

Par ailleurs, le conseil d'administration ou son (ses) délégué(s) peuvent également, dans les limites du capital autorisé et les dispositions des présents statuts, émettre des actions contre des espèces, mais toujours en réservant le droit de souscription préférentiel aux actionnaires existants.

Sans préjudice quant aux paragraphes précédents, les actions devant être souscrites en espèces, seront offertes sur une base préférentielle aux actionnaires proportionnellement au capital représenté par leurs actions. Le droit de souscrire pourra être exercé pendant une période déterminée par le conseil d'administration, qui ne peut être inférieure à trente (30) jours à partir de la date de la période de souscription, qui devra être notifiée par lettre recommandée. Le droit de souscrire sera transférable pendant la période de souscription, et aucune restriction ne pourra être imposée quant à sa transférabilité.

Conformément aux paragraphes précédents, le conseil d'administration ou son (ses) délégué(s) dûment nommé(s) par le conseil pourront de temps à autre émettre des actions à partir du nombre total d'actions autorisées au moment et selon les termes et conditions, y compris le prix d'émission, que le conseil ou son (ses) délégué(s) pourront décider de manière discrétionnaire.

Dans le cas d'un capital autorisé supplémentaire et/ou d'un renouvellement du capital autorisé, les détenteurs d'actions conserveront leurs droits préférentiels concernant les actions devant être émises, à moins que l'assemblée générale des actionnaires n'y ait renoncé.

Une augmentation de capital dans les limites du capital autorisé devra être constatée par acte notarié, à la requête du conseil d'administration ou son (ses) délégué(s) contre présentation des documents établissant la souscription et les paiements.»

- (II) Sur base des pouvoirs donnés au conseil d'administration de la Société tels que décrit sous I. ci-dessus, la Société a, par la Décision prise par le délégué du conseil d'administration le 9 février 2006, émis 28.885 actions ordinaires A intégralement payées d'une valeur nominale de EUR 10 chacune, pour un prix d'émission totale de deux cent quatre-vingt-huit mille huit cent cinquante euros (EUR 288.850) contre un apport en espèces de deux cent quatre-vingt-huit mille huit cent cinquante euros (EUR 288.850).
- (III) Au vu de ce qui précède, le capital social émis de la Société a été augmenté pour un montant total de deux cent quatre-vingt-huit mille huit cent cinquante euros (EUR 288.850) par l'émission d'un total de vingt-huit mille huit cent quatre-vingt-cinq (28.885) actions ordinaires A de la Société. Il résulte de l'augmentation de capital qui précède que le paragraphe 1er de l'article 5 des statuts de la Société a été modifié comme suit:

«Le capital émis de la Société est fixé à quatre millions quarante-huit mille six cent cinquante euros (EUR 4.048.650) représenté par trois cent cinquante-sept mille cent quatre-vingt-quinze (357.195) actions ordinaires A, trente-cinq mille onze (35.011) actions ordinaires B, dix mille huit cent quatre-vingt-quinze (10.895) actions ordinaires C et mille sept cent soixante-quatre (1.764) actions ordinaires D toutes d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10).»

Preuve de paiement à la Société a été donnée au notaire instrumentant.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société en raison de l'augmentation de capital sont évalués à six mille euros.

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française. A la demande de la même partie comparante en cas de divergence entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présents à la personne comparaissant.

Lecture faite, la personne comparante a signé avec Nous, Notaire, le présent acte original.

Signé: K. Panichi, M. Esteves, H. Hellinckx.



Enregistré à Mersch, le 20 février 2006, vol. 435, fol. 55, case 2. - Reçu 2.888,50 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 27 mars 2006. H. Hellinckx.

(034502/242/154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2006.

WP ROAMING II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5326 Contern, 2, rue Edmond Reuter.

R. C. Luxembourg B 109.462.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2006. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 mars 2006. H. Hellinckx.

(034503/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2006.

SPRINGWATER INVESTMENT HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 115.516.

STATUTES

In the year two thousand six, on the fourth day of April.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing at Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

FONTAINE INVESTMENT HOLDINGS LTD., a company incorporated under the laws of Malte, having its registered office at 85, St John Street, Valletta VLT 09, Malte registered with Trade Register in Malta under number C36335, represented by M. Martin Gruschka, with address in 34, Chemin de Grange Canal, 1224 Chenes Bougeries, Switzerland, in his capacity as director of the company;

here represented by Mr François Manti, employee, with professional address in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on 4th April 2006.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated.

- **Art. 1.** There exists established a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name of SPRINGWATER INVESTMENT HOLDINGS, S.à r.l. (the Company).
- **Art. 2.** The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in any enterprise in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations, without falling within the scope of the law of 31 July 1929 on pure holding companies.

In particular, the Company may use its funds to establish, manage, develop and dispose of a portfolio of securities and patents of whatever origin, to participate in the creation, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities and patents, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, to develop such securities, patents and to grant loans to its subsidiaries and to related companies. The Company may also give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. It may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all its assets.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial, personal, and real estate operations, which are directly or indirectly connected with its corporate purpose or which may favour its development.

- **Art. 3.** The Company is formed for an unlimited period of time.
- Art. 4. The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

- Art. 5. The Company's subscribed share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) represented by one hundred (100) shares having a nominal value of one hundred and twenty-five Euro (125.- EUR) per share.
- **Art. 6.** The capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by decision of the shareholders meeting, in accordance with article 13 of these articles of association.
- **Art. 7.** Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.



- **Art. 8.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.
- Art. 9. In case of a sole shareholder, the Company's shares held by the sole shareholder are freely transferable. In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Luxembourg act dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act).
- **Art. 10.** The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders will not bring the Company to an end.
- **Art. 11.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) are appointed, revoked and replaced by the general shareholder meeting, by a decision adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

A chairman pro tempore of the board of managers may be appointed by the board of managers for each board meeting of the Company. The chairman, if one is appointed, will preside at the meeting of the board of managers for which he has been appointed. The board of managers will appoint a chairman pro tempore by vote of the majority of the managers present or represented at the board meeting.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 11 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the single signature of any member of the board of managers. The board of managers may elect among its members a general manager who may bind the Company by his sole signature, provided he acts within the limits of the powers of the board of managers.

The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents. The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented. The board of managers can deliberate or act validly only if at least the majority of its members are present or represented at a meeting of the board of managers.

In case of plurality of managers, written notices of any meeting of the board of managers will be given to all managers, in writing or by cable, telegram, telefax or telex, at least 24 (twenty-four) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. This notice may be waived if all the managers are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

A manager may act at a meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telefax or telex another manager as his proxy. A manager may also participate in a meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation by a manager in a meeting by conference call or by other similar means of communication shall be deemed to be a participation in person at such meeting. The decisions of the board of managers will be recorded in minutes to be held at the registered office of the Company and to be signed by the managers, present or represented at the board meeting, or by the chairman of the board of managers, if one has been appointed. Proxies, if any, will remain attached to the minutes of the relevant meeting.

Notwithstanding the foregoing, a resolution of the board of managers may also be passed in writing in which case it shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every manager. The date of such circular resolution shall be the date of the last signature. A meeting of the board of managers held by way of such circular resolution will be deemed to be held in Luxembourg.

- **Art. 12.** The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.
 - Art. 13. The sole shareholder assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the articles of association of the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Companies Act.

- Art. 14. The Company's year starts on the first day of January of each year and ends on the 31st of December the same year.
- Art. 15. Each year, with reference to 31 December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.



- Art. 16. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital. The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may decide to pay interim dividends.
- **Art. 17.** At the time of winding up of the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.
- Art. 18. Reference is made to the provisions of the Companies Act of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, for all matters for which no specific provision is made in these articles of association.

Subscription and Payment

All one hundred (100) shares have been subscribed by the company FONTAINE INVESTMENT HOLDINGS LTD., prenamed, and have been fully paid-up by contribution in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) is as now at the free disposal of the Company; evidence of which has been given to the undersigned notary.

Transitory Provisions

The first financial year shall begin today and it shall end on 31st December 2006.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately thousand four hundred Euro.

Extraordinary General Meeting

Immediately after the incorporation, the sole shareholder representing the entire subscribed capital of the Company has herewith adopted the following resolutions:

1.- The number of managers is set at one (1).

Is appointed as sole manager of the Company for an unlimited period of time:

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., in abbreviation INTERCONSULT, a «société anonyme» governed by Luxembourg law, established and having its registered office in 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B number 40.312).

2.- The registered office is established at 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, the same proxy holder signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le quatre avril.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu

FONTAINE INVESTMENT HOLDINGS LTD., une société de droit maltais, avec siège social au 85, St. John Street, Valletta VLT 09, Malte, enregistrée auprès du Registre des sociétés à Malte sous le numéro C 36335, représentée par M. Martin Gruschka, avec adresse au 34, Chemin de Grange Canal, 1224 Chenes Bougeries, Switzerland, and M. Manilo Marocco, avec adresse au 29, Lennox Gardens, London SW1X ODE, agissant en tant qu'administrateur de la société;

ici représentée par Monsieur François Manti, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 4 avril 2006.

Ladite procuration, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, aux termes de la capacité avec laquelle elle agit, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer comme suit:

- **Art. 1**er. Il existe une société à responsabilité limitée, prenant la dénomination de SPRINGWATER INVESTMENT HOLDINGS, S.à r.l. (ci-après, la Société).
- Art. 2. La Société pourra accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations, sans tomber toutefois dans le champ d'application de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings.

En particulier, la Société peut utiliser ses fonds pour constituer, administrer, développer et vendre un portefeuille de valeurs mobilières et de brevets de n'importe quelle origine, pour participer à la constitution, au développement et au contrôle de n'importe quelle entreprise, pour acquérir, par voie d'investissement, de souscription ou d'option des valeurs mobilières et des brevets, pour en disposer par voie de vente, transferts, échanges ou autrement, pour développer ses valeurs mobilières, brevets et pour accorder des prêts à ses filiales et à des sociétés liées. La Société peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations



de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. Elle pourra nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société peut accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles et financières, immobilières et mobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

- Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.
- Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

La Société peut ouvrir des succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

- Art. 5. Le capital social de la Société est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.
- **Art. 6.** Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'associé unique sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 13 des présents statuts.
- **Art. 7.** Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices.
- **Art. 8.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.
 - Art. 9. Toutes cessions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales peuvent être cédées, à condition d'observer les exigences de l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915).

- Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.
- Art. 11. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été désignés, ils formeront un conseil de gérance. Le ou les gérant(s) n'ont pas besoin d'être associés. Le ou les gérants sont désignés, révoqués et remplacés par l'assemblée des associés, par une résolution adoptée par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Un président pro tempore du conseil de gérance peut être désigné par le conseil de gérance pour chaque conseil de gérance de la Société. Le président, si un président a été désigné, présidera la réunion du conseil de gérance pour laquelle il aura été désigné. Le conseil de gérance désignera un président pro tempore par vote de la majorité des gérants présents ou représentés lors du conseil de gérance.

Vis-à-vis des tiers, le ou les gérant(s) ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social et sous réserve du respect des dispositions du présent article 11.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, de la compétence du conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la seule signature d'un membre quelconque du conseil de gérance. Le conseil de gérance peut élire parmi ses membres un gérant-délégué qui aura le pouvoir d'engager la Société par la seule signature, pourvu qu'il agisse dans le cadre des compétences du conseil de gérance.

L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc. L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

En cas de pluralité de gérants, les décisions du conseil de gérance seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Le conseil de gérance peut délibérer ou agir valablement seulement si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée lors de la réunion du conseil de gérance.

En cas de pluralité de gérants, avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie, au moins 24 (vingt-quatre) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. On pourra passer outre cette convocation si les gérants sont présents ou représentés au conseil de gérance et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à tous les gérants qui prennent part à la réunion de s'entendre mutuellement. La participation d'un gérant à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication sera considérée comme une participation en personne à la réunion. Les décisions du conseil de gérance seront consignées dans un procès-verbal qui sera conservé au siège social de la Société et signé par les gérants, présents ou représentés au conseil de gérance, ou par le président du conseil de gérance, si un président a été désigné. Les procurations, s'il y en a, seront jointes au procès-verbal de la réunion.



Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du conseil de gérance peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du conseil de gérance sans exception. La date d'une telle décision circulaire sera la date de la dernière signature. Une réunion du conseil de gérance tenue par voie circulaire sera considérée comme ayant été tenue à Luxembourg.

- **Art. 12.** Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.
 - Art. 13. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que de l'accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

- **Art. 14.** L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.
- **Art. 15.** Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire et du bilan.

- Art. 16. Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde du bénéfice net est à la libre disposition de l'assemblée générale. Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra décider de verser un dividende intérimaire.
- Art. 17. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.
- **Art. 18.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales de la Loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Souscription et libération

Les cent (100) parts sociales ont été souscrites par la société FONTAINE INVESTMENT HOLDINGS LTD., prénommée et ont été intégralement libérées par apport en numéraire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2006.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement mille quatre cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique prénommé, représentant la totalité du capital souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1.- Le nombre de gérant est fixé à un (1).

Est nommé gérant unique pour une durée indéterminée:

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., en abrégé INTERCONSULT, une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 40.312).

2.- Le siège social de la société est établi au 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Manti, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 avril 2006, vol. 903, fol. 25, case 4. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 12 avril 2006. J.-J. Wagner.

(034616/239/291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2006.



TETRABAT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 10, boulevard Grande Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 68.164.

Le bilan au 31 décembre 2003, le compte de profits et pertes pour la période du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 7 avril 2006, réf. LSO-BP01426, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour la société

TETRABAT (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(032390//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

TETRABAT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 10, boulevard Grande Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 68.164.

Le bilan au 31 décembre 2004, le compte de profits et pertes pour la période du 1^{er} janvier 2004 au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 7 avril 2006, réf. LSO-BP01425, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour la société

TETRABAT (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(032391//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

PALCA INVESTMENTS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill. R. C. Luxembourg B 44.058.

EXTRAIT

L'Assemblée générale du 6 avril 2006 a renouvelé les mandats des administrateurs:

- Monsieur Henri Grisius, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;
 - Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur civil, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;
 - Madame Nathalie Gautier, Administrateur, employée privée, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg. Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006.

L'Assemblée générale du 6 avril 2006 a nommé aux fonctions de Commissaire aux comptes la société AUDIT.LU, en remplacement de Monsieur Aloyse Scherer démissionnaire en date du 6 avril 2006:

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 18, rue Hiehl, L-6131 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006.

Luxembourg, le 6 avril 2006.

Pour PALCA INVESTMENTS, Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2006, réf. LSO-BP01414. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032398/833/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

UniOne, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5231 Sandweiler, 69, rue d'Itzig. R. C. Luxembourg B 85.325.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 29 mars 2006, réf. LSO-BO06440, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2006.

Signature.

(032416/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.



MOCELIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill. R. C. Luxembourg B 94.796.

EXTRAIT

L'Assemblée générale du 7 avril 2006 a renouvelé les mandats des administrateurs:

- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur civil, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;
- Madame Nathalie Gautier, Administrateur, employée privée, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;
- Monsieur Henri Grisius, Administrateur-Président, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006. L'Assemblée générale du 7 avril 2006 a nommé aux fonctions de Commissaire aux comptes de la société, en remplacement de Monsieur Aloyse Scherer démissionnaire en date du 7 avril 2006 la société AUDIT.LU:

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 18, rue Hiehl, L-6131 Junglister, R.C.S. Luxembourg B 113.620.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour MOCELIA S.A., Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2006, réf. LSO-BP01421. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032401/833/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

SINABE, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill. R. C. Luxembourg B 44.063.

EXTRAIT

L'Assemblée générale du 6 avril 2006 a renouvelé les mandats des administrateurs:

- Monsieur Henri Grisius, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;
 - Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur civil, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;
 - Madame Nathalie Gautier, Administrateur, employée privée, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg. Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006. L'assemblée générale du 6 avril 2006 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes:
 - Monsieur Aloyse Scherer, expert-comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006. Luxembourg, le 6 avril 2006.

Pour SINABE, Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2006, réf. LSO-BP01410. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032402/833/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

UNDERTAKER HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 4, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 115.519.

STATUTS

L'an deux mille six, le sept avril.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, agissant en remplacement de son confrère Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

Ont comparu:

1. RICARD LAKE PROPERTY INC, une société anonyme de droit panaméen ayant son siège social au Arango-Orillac Building, 2nd Floor, East 54th Street, P.O. Box 0832-0886 W.T.C. Panama, Republic of Panama, Public Deed 2004 N° 11976

ici représentée par Monsieur Luc Wittner, employé privé, avec adresse professionnelle au 4, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg,

spécialement mandaté à cet effet par procuration en date du 30 mars 2006.

2. MORALES INVESTORS S.A., une société anonyme de droit panaméen ayant son siège social au Arango-Orillac Building, 2nd Floor, East 54th Street, P.O. Box 0832-0886 W.T.C. Panama, Republic of Panama, Public Deed 2005 N° 37, ici représentée par Monsieur Luc Wittner, préqualifié,

spécialement mandaté à cet effet par procuration en date du 30 mars 2006.



Lesquelles procurations, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes, ès qualités qu'elles agissent, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme holding à constituer entre elles.

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

- Art. 1er. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaire des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme holding sous la dénomination de UNDERTAKER HOLDING S.A.
 - Art. 2. Le siège de la Société est établi à Luxembourg.

Par simple décision du conseil d'administration, la Société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la Société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la Société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché par décision de l'assemblée générale.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la Société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

- Art. 3. La Société est établie pour une durée illimitée.
- **Art. 4.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion et la mise en valeur de ces participations, sous réserve des dispositions de l'article 209 de la loi sur les sociétés commerciales.

La Société peut notamment acquérir par voies d'apport, de souscription, d'option, d'achat ou de toute autre manière des valeurs mobilières négociables.

La Société peut également acquérir, créer, mettre en valeur et vendre tous brevets, ensemble avec tous droits y rattachés, et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement, développer ces activités et brevets par qui et de quelque manière que ce soit, participer à la création, le développement et le contrôle de toutes sociétés.

La Société peut emprunter de quelque façon que ce soit, émettre des obligations et accorder tous concours, prêts, avances ou garanties aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe.

La Société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne maintiendra aucun établissement commercial ouvert au public

En général, la Société peut prendre toutes mesures et accomplir toutes opérations nécessaires à l'accomplissement et au développement de son objet, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Art. 5. Le capital souscrit de la Société est fixé à EUR 40.000,- (quarante mille euros) représenté par 100 (cent) actions d'une valeur nominale de EUR 400,- (quatre cents euros) chacune.

Les actions sont au porteur ou nominative au choix de l'actionnaire.

La Société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Administration - Surveillance

Art. 6. La Société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration peut élire parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou téléfax, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

- **Art. 8.** Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.
- **Art. 9.** Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.



- **Art. 10.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures et les statuts à l'assemblée générale.
- **Art. 11.** Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.
- Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la Société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la Société dans ses rapports avec les administrations publiques.
- Art. 13. La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération, et toujours révocables.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.

Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le deuxième jeudi du mois de mai à 15 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

- **Art. 16.** Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant 20% du capital social.
 - Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la Société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la Société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 19. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé 5% au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint 10% du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leur rémunération.

Disposition générale

Art. 21. La loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la loi modifiée du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2006.
- 2. La première assemblée générale annuelle se tiendra en l'an 2007.
- 3. Les premiers administrateurs et le(s) premier(s) commissaire(s) sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la Société.

Souscription et Paiement

Les 100 actions ont été souscrites comme suit:

| Souscripteurs | Actions |
|---|---------|
| RICARD LAKE PROPERTY INC, préqualifiée, quatre-vingt-dix-neuf actions | 99 |
| MORALES INVESTORS, préqualifiée, une action | 1 |
| Total | 100 |



Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de EUR 40.000,- (quarante mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, preuve en ayant été donnée au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de 2.000,- (deux mille) euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparantes, ès qualités qu'elles agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées et ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

- 1. Le nombre d'administrateurs est fixé à trois.
- 2. Sont appelés aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2011:
 - (i) Michaël Dandois, né le 15 janvier 1971 à Messancy (B), domicilié au 4, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg;
 - (ii) Antoine Meynial, né le 6 février 1966 à Paris (FR), domicilié au 4, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg;
- (iii) Stéphane Warnier, né le 25 mars 1966 à Watermael-Boitsfort (B), domicilié au 4, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Deuxième résolution

Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes, son mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2011:

Madame Sandrine Chantrain, employée privée, née le 28 mars 1966 à Boitsfort (B), domiciliée 14, rue Gilles Dagneau, B-1390 Heze.

Troisième résolution

Le siège social de la Société est fixé au 4, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Quatrième résolution

L'assemblée autorise le conseil d'administration à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la Société concernant cette gestion à un ou plusieurs de ses membres.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: L. Wittner, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2006, vol. 153S, fol. 8, case 1. – Reçu 400 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2006.

A. Schwachtgen.

(034757/230/178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2006.

BEST CARS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9453 Bivels, 27, rue du Lac.

R. C. Luxembourg B 105.067.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2006, réf. LSO-BO07034, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(032405/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.



AC INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18, rue Michel Rodange.

R. C. Luxembourg B 101.409.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2006, réf. LSO-BP01005, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(032406/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

TAMARIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 86.947.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2006, réf. LSO-BP01448, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2006.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(032407/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

BRITISH AND CONTINENTAL UNION LIMITED, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R. C. Luxembourg B 2.642.

EXTRAIT

L'Assemblée générale du 5 avril 2006 a renouvelé les mandats des administrateurs:

- Monsieur Henri Grisius, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;
- Monsieur Laurent Heiliger, Administrateur, licencié en sciences commerciales et financières, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;
 - Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur civil, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg. Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 20 novembre 2006.

L'assemblée générale du 5 avril 2006 a nommé aux fonctions de Commissaire aux comptes la société AUDIT.LU, en remplacement de Monsieur Aloyse Scherer démissionnaire en date du 5 avril 2006:

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 18, rue Hiehl, L-6131 Junglister, R.C.S. Luxembourg B 113.620

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 20 novembre 2006.

Luxembourg, le 5 avril 2006.

Pour BRITISH AND CONTINENTAL UNION LIMITED, Société Anonyme Holding

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2006, réf. LSO-BP01406. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032408/833/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

BRAUDARSON INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent. R. C. Luxembourg B 96.353.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2006, réf. LSO-BP01444, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2006.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(032409/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.



ROMED INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 44.725.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2006, réf. LSO-BP01442, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2006.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(032410/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

GUIMÂRAES DE MELLO LUXEMBOURG HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 65.405.

EXTRAIT

L'Assemblée générale du 5 avril 2006 a renouvelé les mandats des administrateurs:

- Monsieur Antonio Sousa Rego, Administrateur, Av. 24 de Julho, P-1200-480 Lisbonne, Portugal;
- Monsieur Jorge Manuel Pereira Caldas Goncalves, Administrateur, Av. 24 de Julho, P-1200-480 Lisbonne, Portugal;
- Monsieur Luis Eduardo Brito Freixial De Goes, Administrateur, Av. 24 de Julho, P-1200-480 Lisbonne, Portugal;
- Monsieur Nicolau Francisco Frazao Drumond Borges, Administrateur, Av. 24 de Julho, P-1200-480 Lisbonne, Portugal.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

L'assemblée générale du 5 avril 2006 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes:

- Monsieur Richard Turner, réviseur d'entreprises, 60, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

L'assemblée générale du 5 avril 2006 a renouvelé le mandat du réviseur d'entreprises:

- ALTER AUDIT, S.à r.l., réviseur d'entreprises, 10, avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 110.675.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 avril 2006.

Pour GUIMARÃES DE MELLO LUXEMBOURG HOLDING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2006, réf. LSO-BP01400. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032411/833/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

MASTER FINANCE EUROPE, Société Anonyme.

Siège social: L-8311 Capellen, 115, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 109.101.

EXTRAIT

A la suite de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 28 mars 2006 qui a pris note de la démission de Melle Sabrine Wolf de ses fonctions d'administrateur de la société en date du 28 mars 2006, a été nommé Monsieur Peter Smith aux fonctions d'administrateur.

Le Conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Peter Smith, Administrateur, administrateur de sociétés, demeurant Villa Elena, Calle 3, Altos Reales, Marbella 29600, Espagne;
 - DRIEKONINGEN RVO, Administrateur, établie III Koningen 1, B-8730 Beernem;
- Monsieur Emmanuel Wolf, Administrateur-Délégué, courtier en assurances, 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Luxembourg.

Tous ces mandats prendront fin lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Luxembourg, le 3 avril 2006.

Pour MASTER FINANCE EUROPE

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2006, réf. LSO-BP00710. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032413/833/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.



GREEN CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent. R. C. Luxembourg B 82.402.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2006, réf. LSO-BP01441, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2006.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(032412/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

BCA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 52.965.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2006, réf. LSO-BP01439, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2006.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(032414/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

AMI CONSULT, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R. C. Luxembourg B 79.527.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 29 mars 2006, réf. LSO-BO06439, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mars 2006.

Signature.

(032425/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

ALPEX INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 72.055.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 mars 2000, enregistrés à Luxembourg, le 5 avril 2006, réf. LSO-BP00969, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour ALPEX INVESTMENTS S.A., Société Anonyme

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(032442/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

ALPEX INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 72.055.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 mars 2001, enregistrés à Luxembourg, le 5 avril 2006, réf. LSO-BP00968, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour ALPEX INVESTMENTS S.A., Société Anonyme

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(032443/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.



ALPEX INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 72.055.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 mars 2002, enregistrés à Luxembourg, le 5 avril 2006, réf. LSO-BP00967, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour ALPEX INVESTMENTS S.A., Société Anonyme

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(032444/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

ALPEX INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 72.055.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 mars 2003, enregistrés à Luxembourg, le 5 avril 2006, réf. LSO-BP00966, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour ALPEX INVESTMENTS S.A., Société Anonyme

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(032445/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

ALPEX INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 72.055.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 mars 2004, enregistrés à Luxembourg, le 5 avril 2006, réf. LSO-BP00965, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour ALPEX INVESTMENTS S.A., Société Anonyme

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(032446/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

ALPEX INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 72.055.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 mars 2005, enregistrés à Luxembourg, le 5 avril 2006, réf. LSO-BP00964, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour ALPEX INVESTMENTS S.A., Société Anonyme

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(032447/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.



CONMAC, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R. C. Luxembourg B 49.728.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 24 mars 2006, réf. LSO-BO05402, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Signature.

(032426/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

BCEE RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz. R. C. Luxembourg B 54.722.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2006, réf. LSO-BP01361, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(032441/4685/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

IMPE LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 6.852.675,-.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy. R. C. Luxembourg B 87.846.

Extrait des résolutions adoptées par les associés de la Société le 23 mars 2006

Il résulte des résolutions des associés du 23 mars 2006 que:

- Les associés ont accepté la démission de Monsieur Laurence McNairn, en tant que gérant de la Société, avec effet immédiat:
- Les associés ont nommé Monsieur Paul Guilbert, né le 20 février 1961 à Salisbury, Grande-Bretagne, ayant son adresse professionnelle à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, GY1 3QL Guernsey, en tant que nouveau gérant, en remplacement de Monsieur Laurence McNairn, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Il en résulte qu'à compter du 23 mars 2006, le conseil de gérance de la Société est composé comme suit:

- Séverine Michel;
- Paul Guilbert;
- Alistair Boyle.

Il résulte également des résolutions des associés du 23 mars 2006 que le siège social de la Société est transféré du 12, rue Léandre Lacroix, L-1913 Luxembourg au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, avec effet immédiat.

La gérante de la Société, Séverine Michel, a changé son adresse professionnelle au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

L'associé de la Société, Federico Saruggia, a changé son adresse privée au 31, Via San Giacomo, I-22100 Como.

L'associé de la Société, FITA, S.à r.l., a transféré son siège social du 12, rue Léandre Lacroix, L-1913 Luxembourg au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

Les associés ont renouvelé le mandat du Commissaire DELOITTE & TOUCHE S.A. jusqu'au 31 août 2010.

S. Michel

Gérante

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2006, réf. LSO-BP00924. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032543//30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

IMPE LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy. R. C. Luxembourg B 87.846.

Le bilan au 31 août 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2006, réf. LSO-BP00922, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(032546//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.



MANGAROCA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte. R. C. Luxembourg B 88.362.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mars 2006 a ratifié la décision du Conseil d'administration de nommer aux fonctions d'administrateur UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Koen van Baren. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2007.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des administrateurs suivants:

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;
- Monsieur Carl Speecke, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;
- Madame Juliette Lorang, c/o MPI, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur;
- Monsieur Carl Speecke, Administrateur;
- Madame Juliette Lorang, Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2006.

Pour MANGAROCA S.A.

C. Speecke

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2006, réf. LSO-BP00943. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032460/029/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

REGEN, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 110, Val Sainte Croix. R. C. Luxembourg B 77.631.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 29 mars 2006, réf. LSO-BO06444, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Signature.

(032424/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

GUS LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Share capital: EUR 819,572,200.-.

Registered office: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue. R. C. Luxembourg B 112.069.

In the year two thousand and six, on the third day of February.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

GUS INTERNATIONAL FINANCE, S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Luxembourg, having its registered office at 99, Grand-rue, L-1661 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (the «Sole Shareholder»),

hereby represented by Mr Eric Isaac, company director, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, acting in its capacity as sole shareholder of the Company, has requested the undersigned notary to record that the appearing party is the sole shareholder of GUS LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 99, Grand-rue, L-1661 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 112.069, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary of 14 October 2005, not yet published in the Mémorial C, the articles of which have last been amended by deed of the undersigned notary of 17 October 2005, not yet published in the Mémorial C, and whose share capital is set at eight hundred nineteen million five hundred sixtynine thousand seven hundred Euro (EUR 819,572,200.-) (the «Company»).

The appearing party, as hereinabove mentioned, has recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. To change the financial year of the Company so that it shall start on the first (1st) day of April of a given year and end on the thirty-first (31st) day of March of the following year.



2. To amend article 18 of the articles of incorporation of the Company to reflect the change of the financial year of the Company.

Thereupon, the Sole Shareholder passed the following resolutions:

First resolution

The Sole shareholder resolved to change the financial year of the Company so that it shall forthwith start on the first (1st) day of April of a given year and end on the thirty-first (31st) day of March of the following year.

The Sole Shareholder further resolved that the current financial year started on the eighteenth (18th) day of October 2005 shall end on the thirty-first (31st) day of March 2006.

Second resolution

The Sole Shareholder resolved to amend article 18 of the articles of association of the Company which shall forthwith read as follows:

«**Art. 18. Financial year.** The financial year begins on the first (1st) day of April and ends on the thirty-first (31st) day of March of the following year.»

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

The undersigned notary who, knows English, states herewith that upon request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The deed having been read to the appearing persons, who are known by the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us, notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le troisième jour de février.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

GUS INTERNATIONAL FINANCE, S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 99, Grand-rue, L-1661 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (l'«Associé Unique»),

représentée aux fins des présentes par M. Eric Isaac, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée sous seing privé.

La prédite procuration restera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le comparant, agissant en sa capacité d'associé unique de la Société, a requis le notaire soussigné de prendre acte que le comparant est le seul et unique associé de GUS LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 99, Grand-rue, L-1661 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 112.069, constituée suivant acte du notaire soussigné, du 14 octobre 2005, non encore publié au Mémorial C, les statuts de laquelle ont été modifiés dernièrement par acte du notaire soussigné en date du 17 octobre 2005, non encore publié au Mémorial C, et dont le capital social est fixé à huit cent dix-neuf millions cinq cent soixante-neuf mille sept cents euros (EUR 819.572.200,-) (la «Société»).

Le comparant, représenté comme indiqué ci-dessus, a reconnu être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Modification de l'année sociale de la Société de sorte qu'elle commence le premier (1er) jour du mois d'avril d'une année donnée et finisse le trente et unième (31e) jour du mois de mars de l'année suivante.
 - 2. Modification de l'article 18 des statuts de la Société, afin de refléter le changement de l'année sociale de la Société. L'Associé Unique a alors pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique a décidé de changer l'année sociale de la Société de sorte qu'elle commence le premier (1er) jour du mois d'avril d'une année donnée et finisse le trente et unième (31e) jour du mois de mars de l'année suivante.

L'Associé Unique a décidé que l'année sociale en cours, commencée le dix-huitième (18e) jour du mois d'octobre 2005, se clôture le trente et unième (31e) jour du mois de mars 2006.

Deuxième résolution

L'Associé Unique a décidé de modifier l'article 18 des statuts de la Société qui sera dorénavant rédigé comme suit:

«**Art. 18. Année sociale.** L'année sociale commence le premier (1^{er}) jour du mois d'avril et se termine le trente et unième (31^e) jour du mois de mars de l'année suivante.»

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: E. Isaac, J. Elvinger.



Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2006, vol. 152S, fol. 26, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2006.

J. Elvinger.

(034971/211/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2006.

GUS LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 819.572.200,-.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue. R. C. Luxembourg B 112.069.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 41440 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2006.

J. Elvinger.

(034973/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2006.

M.S.C. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill. R. C. Luxembourg B 77.463.

EXTRAIT

L'Assemblée générale du 3 avril 2006 a renouvelé les mandats des administrateurs:

- Monsieur Henri Grisius, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;
 - Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur civil, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;
- Madame Nathalie Gautier, Administrateur, employée privée, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg. Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006. L'Assemblée générale du 3 avril 2006 a nommé aux fonctions de Commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Aloyse Scherer démissionnaire en date du 3 avril 2006, la société AUDIT.LU.:
 - AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 18, rue Hiehl, L-6131 Junglinster, R.C.S. B 113.620.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006.

Luxembourg, le 3 avril 2006.

Pour M.S.C. S.A., Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2006, réf. LSO-BP00705. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032415/833/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

L.S.F. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill. R. C. Luxembourg B 77.461.

EXTRAIT

L'Assemblée générale du 3 avril 2006 a renouvelé les mandats des administrateurs:

- Monsieur Henri Grisius, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;
 - Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur civil, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;
 - Madame Nathalie Gautier, Administrateur, employée privée, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg. Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006.

L'Assemblée générale du 3 avril 2006 a nommé aux fonctions de Commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Aloyse Scherer démissionnaire en date du 3 avril 2006, la société AUDIT.LU.:

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 18, rue Hiehl, L-6131 Junglinster, R.C.S. B 113.620.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006.

Luxembourg, le 3 avril 2006.

Pour L.S.F. S.A., Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2006, réf. LSO-BP00703. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032417/833/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.



PLOSIBLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 78.944.

DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

A comparu:

Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société MC CONFORT FINANCE SERVICES LTD, avec siège social à 3rd Floor, Geneva Place, Waterfront Drive, Road Town, Tortola, lles Vierge Britanniques,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 6 décembre 2005.

Laquelle procuration restera, après avoir été paraphée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentaire, annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, a prié le notaire instrumentaire de documenter les déclarations suivantes:

- La société anonyme PLOSIBLE S.A., avec siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, a été constituée suivant acte reçu par Maître Emile Schlesser, notaire de résidence à Luxembourg, le 14 novembre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 408 du 2 juin 2001.
- La société a actuellement un capital social de trente-deux mille euros (EUR 32.000,-), représenté par trois cent vingt (320) actions de cent euros (EUR 100,-) chacune, entièrement libérées.
- La comparante déclare que toutes les actions ont été réunies entre les mains d'un seul actionnaire, savoir la société MC CONFORT FINANCE SERVICES LTD, prénommée.
- L'actionnaire unique déclare procéder à la dissolution de la société PLOSIBLE S.A. Il assume la fonction de liquidateur.
- Il a pleine connaissance des statuts de la société et connaît parfaitement la situation financière de la société PLOSI-BLE S.A.
 - Il donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour.
- L'actionnaire unique est investi de tous les actifs de la Société et se chargera en sa qualité de liquidateur de l'apurement du passif de la société qui devra être terminé avant toute affectation quelconque de l'actif à sa personne en tant qu'actionnaire unique. Il répondra de tous les engagements de la Société même inconnus à l'heure actuelle et réglera également les frais des présentes.

Sur base de ces faits, le notaire a constaté la dissolution de la société PLOSIBLE S.A.

- Qu'il est procédé à l'annulation de tous les certificats d'actions au porteur de la société.

Les livres et documents comptables de la Société demeureront conservés pendant cinq ans à l'ancien social de la société dissoute à Luxembourg, 23, avenue Monterey.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, la comparante a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. Wolter-Schieres, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 5 janvier 2006, vol. 434, fol. 91, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 21 février 2006. H. Hellinckx.

(034831/242/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2006.

COMPAGNIE INVESTISSEMENT EUROPE HOLDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 32.283.

RECTIFICATIF

La présente version du bilan au 31 décembre 2004 rectifié annule et remplace la version déposée en date du 22 septembre 2005 n° L050083661.4.

Le bilan au 31 décembre 2004 rectifié, enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2006, réf. LSO-BO02606, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2006.

FIDUPAR

Signature / P. Sprimont

(032494//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.



ALPEX INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte. R. C. Luxembourg B 72.055.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 20 février 2006 a appelé aux fonctions d'administrateur MONTEREY SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg et EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg en remplacement de Monsieur Baastian Schreuders et de Monsieur Colm Smith. Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2008.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse de l'administrateur suivant: UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Puis cette Assemblée a décidé de transférer le siège social de la société du 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur;
- EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur;
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2006.

Pour ALPEX INVESTMENTS S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2006, réf. LSO-BP00963. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032461/029/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

SAN SABA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 86.384.

L'an deux mille cinq, le seize novembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

La société RESIDENZIALE CIELO AZZURRO, S.à r.l., en liquidation, ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal,

ici représentée par Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration lui délivrée le 10 novembre 2005.

La prédite procuration après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme il est dit déclare être la seule et unique associée de la société à responsabilité limitée SAN SABA, S.à r.l., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, dont le siège social a été transféré d'Italie à Luxembourg suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 19 décembre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 896 du 11 juin 2002.

L'associée a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses résolutions sur ordre du jour conforme:

Première résolution

L'assemblée décide d'approuver le bilan et le compte de pertes et profits au 31 août 2005 et de transférer le siège social, administratif et le siège de direction effective avec effet à la date de ce jour du Grand-Duché de Luxembourg, L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal aux lles Vierges Britanniques, à 3rd Floor, Geneva Place, Waterfront Drive, Road Town Tortola, et de faire adopter par la société la nationalité des lles Vierges Britanniques, sans toutefois que ce changement de nationalité et de transfert de siège donne lieu, ni légalement, ni fiscalement à la constitution d'une personne juridique nouvelle.

L'assemblée constate que cette résolution a été prise en conformité de l'article 67-1 (1) de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission du gérant actuellement en fonction et de lui accorder décharge pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'accorder tous pouvoirs généralement quelconques à Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, avec tous pouvoirs de substitution et de délégation, à l'effet d'accomplir, individuellement ou conjointement, toutes les formalités administratives nécessaires à l'inscription de la



société à Road Town, Tortola afin d'enregistrer la Société aux lles Vierges Britanniques, de signer tous actes et documents y afférents et de faire toutes les démarches, réquisitions, déclarations et délégations y relatives.

Quatrième résolution

L'assemblée décide que tous les documents relatifs à la société au Grand-Duché de Luxembourg seront conservés pendant une période de cinq ans à l'ancien siège de la société.

Condition suspensive

Les résolutions ci-dessus sont prises sous la condition suspensive de l'inscription de la Société par les autorités des lles Vierges Britanniques compétentes.

Tous pouvoirs sont conférés à Madame Luisella Moreschi, prénommée, pour faire constater par-devant notaire la réalisation de la condition suspensive.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la comparante prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. Moreschi, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 28 novembre 2005, vol. 434, fol. 13, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 20 janvier 2006.

H. Hellinckx.

(034846/242/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2006.

LAIRNISIA GESTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 59.348.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2006, réf. LSO-BP01207, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(032462/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

LAIRNISIA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 20.011.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2006, réf. LSO-BP01205, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(032464/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

AW S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3313 Bergem, 95, Grand-rue. R. C. Luxembourg B 101.412.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, tenue à la date du 9 mars 2006 à 9.00 heures, que les actionnaires ont:

1. Décidé de nommer à la fonction d'administrateur: Monsieur Mathieu Tolu, agent commercial, né le 28 avril 1984 à Thionville, France, demeurant au 10A, rue de Saint Geneste, F-57330 Volmerange-les-Mines, en remplacement du défunt M. Eugène Weber.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mars 2006.

Pour extrait conforme

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2006, réf. LSO-BP00185. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032549//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.



AIR AMBIANCE FILTERS EUROPE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte. R. C. Luxembourg B 77.434.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 février 2006, les mandats des administrateurs:

- Monsieur Jacques Claeys, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;
- MONTEREY SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

- ELPERS & Co. REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l., 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009.

Le conseil d'Administration se compose comme suit:

- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur;
- Monsieur Jacques Claeys, Administrateur;
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2006.

Pour AIR AMBIANCE FILTERS EUROPE HOLDING S.A.

J. Claeys

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2006, réf. LSO-BP00973. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032479/029/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

AIR AMBIANCE FILTERS EUROPE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte. R. C. Luxembourg B 77.434.

Le bilan au 30 septembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2006, réf. LSO-BP00972, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2006.

Pour AIR AMBIANCE FILTERS EUROPE HOLDING S.A.

J. Claeys

Administrateur

(032449/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

ECOMANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts. R. C. Luxembourg B 49.521.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 5 avril 2006 tenue au 24, rue des Genêts, L-1621 Luxembourg

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration la résolution suivante:

Résolution

Le conseil d'administration prend acte de la démission de Monsieur Paolo Bartolucci de son poste d'administrateur et décide de nommer en son remplacement par cooptation, Monsieur Aleksandar Vukotic, employé privé, né Pancevo, Serbie-Monténégro, le 21 février 1973, demeurant professionnellement à L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts, en tant que nouvel administrateur de la société.

Cette nouvelle nomination, la durée du mandat conféré seront ratifiées lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 5 avril 2006.

FIDUCIAIRE DU KIEM, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2006, réf. LSO-BP01576. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032558//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.



DOMINIQUE HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 29.440.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2006, réf. LSO-BP01202, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(032465/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

SADMI (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 30.744.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2006, réf. LSO-BP01211, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(032466/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

MK LUXINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 43.576.

En date du 31 mars 2006 l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires a décidé:

1. de nommer M. Dirk Funke.

Cominvest Asset Management, GmbH,

Richard-Reitzner-Allee 2.

D-85540 Haar; M. Reinhard Ulitzka,

Münchner Kapitalanlage AG,

Beethovenplatz 4, D-80336 München;

en qualité d'Administrateurs pour un mandat prenant fin à l'Assemblée Générale Ordinaire en 2010;

2. de nommer PricewaterhouseCoopers, S.à r.l.,

400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg,

en qualité de Réviseur d'Entreprises pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2007.

Pour MK LUXINVEST S.A., Société Anonyme

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2006, réf. LSO-BP00738. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032468/1126/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

IPC INTERNATIONAL PROJECT COOPERATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades. R. C. Luxembourg B 114.705.

Il résulte d'une résolution par écrit du Conseil d'Administration datée du 22 février 2006 que M. Michael Merten, demeurant au 34 Schiersteiner Strasse, 65187 Wiesbaden, Allemagne, a été nommé aux fonctions d'administrateur-délégué avec pouvoir d'engager valablement la société par sa seule signature pour tous les actes de gestion journalière, dans le sens le plus large autorisé par la loi.

Pour extrait conforme SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2006, réf. LSO-BO04353. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032593/521/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.



REVAL CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3511 Dudelange, 53, rue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 54.136.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2006, réf. LSO-BP01393, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(032480/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

BLANCHISSERIE MONPLAISIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4702 Pétange, 20, rue Robert Krieps.

R. C. Luxembourg B 76.757.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2006, réf. LSO-BP01359, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(032481/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

5 A SEC LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 25, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 10.842.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2006, réf. LSO-BP01352, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(032482/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

INTIMIS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 75.411.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2006, réf. LSO-BP01368, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mars 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(032490/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

INTIMIS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 75.411.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2006, réf. LSO-BP01370, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mars 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(032491/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.



EURCOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2, rue Nicolas Bové. R. C. Luxembourg B 45.763.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue au siège social le 21 mars 2006

7. Elections statutaires

- a) L'Assemblée décide de renouveler le mandat du Réviseur DELOITTE S.A. pour une période d'un an venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice se clôturant le 31 décembre
- b) Monsieur Hugo Azijn démissionne de son poste de délégué à la gestion journalière en date du 1er avril 2006, et continue son mandat en tant qu'administrateur de la société jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice se clôturant le 31 décembre 2010.
 - c) L'Assemblée décide de nommer EURCO S.A. comme Dirigeant Agréé à partir du 1er avril 2006.

R. Paridaens.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2006, réf. LSO-BP01737. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032529//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

EURCOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2, rue Nicolas Bové.

R. C. Luxembourg B 45.763.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2006, réf. LSO-BP01741, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2006.

Pour la société

R. Paridaens

(032527//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

CREOLA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 65.349.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 30 mars 2006 à 10.00 heures à Luxembourg

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat des Administrateurs de Messieurs Jean Quintus, Koen Lozie et de la société COSAFIN S.A., ainsi que le mandat du Commissaire aux Comptes de H.R.T. REVISION, S.à r.l.
- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes arrêtés au 31 décembre 2006.

Pour copie conforme

J. Quintus / K. Lozie

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2006, réf. LSO-BP01661. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032580/1172/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

CREOLA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 65.349.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2006, réf. LSO-BP01647, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2006.

FIDUPAR

Signatures

(032520/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.



MÜLLER FRESSNAPF, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8080 Bertrange, 52, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 68.372.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2006, réf. LSO-BP00327, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 avril 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(032483/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

EURAUSSIE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 112.935.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2006, réf. LSO-BP01625, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2006.

FIDUPAR

Signatures

(032484/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

CASIMIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 48.104.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue le 28 mars 2006 à 15.00 heures à Luxembourg Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée. L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler les mandats d'Administrateurs de Messieurs Patrice Crochet, Yvan Juchem et Noël Didier et le mandat de Commissaire aux Comptes de Monsieur Pierre Schill. Le mandat des Administrateurs et Commissaire aux Comptes prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2006.

Pour copie conforme N. Didier / Y. Juchem

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2006, réf. LSO-BP01660. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032581/1172/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

CASIMIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 48.104.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2006, réf. LSO-BP01649, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2006.

FIDUPAR

Signatures

(032522/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2006.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck